

Illustration / atelier

(Décret Paysage 2013)

Cycle : Bloc 1 Master Spécialisé (Master 120 crédits)

Option : Illustration

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 480 h

Crédit : 28

Pondération : 16

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Paul Mahoux, paul.mahoux@esavl.be

Virginie Pfeiffer, virginie.pfeiffer@esavl.be

Lisbeth Renardy, lisbeth.renardy@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en illustration faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;

- mettre en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de l'Unité d'Enseignement de l'atelier d'Illustration, l'étudiant sera capable de :

- penser l'objet de sa création en s'étant confronté au travail du sens ;
- expérimenter, questionner et développer les moyens et les ressources spécifiques à des formes de production différentes (par exemple dans le cadre du cours de *Illustration / narration visuelle*) ;
- concevoir, formuler et communiquer de façon écrite et orale les enjeux d'un projet ;
- planifier les étapes et les tâches d'un projet d'ampleur et trouver si nécessaire les alternatives pour le mener à bien ;
- faire preuve d'autonomie et de responsabilité ;
- faire preuve de professionnalisme dans la documentation et la présentation de son travail.

D'autre part, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit d'analyse critique, un sens du discernement appliqué à son propre travail ;
- situer son travail par rapport à l'histoire de l'art et son époque ;
- utiliser des connaissances spécialisées et des compétences pratiques de l'art afin de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière singulière, dans le cadre d'une recherche ou d'une création en prévision, notamment, du *Travail de fin d'études*.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

■ S'appuyant sur son travail expérimental, un accompagnement personnalisé de l'étudiant, sous forme de dialogues et questionnements, accompagné d'un discours critique constructif permettant la relecture et l'analyse prospective de son travail (évaluation formative continue).

■ Exercices de présentation et d'accrochage sous forme d'expositions, installations.

■ Visites d'expositions, voyages, échanges, et rencontres avec des artistes et personnalités du milieu artistique, galeries, curateurs, critiques...

■ Ouvertures aux pratiques transdisciplinaires selon l'orientation et la spécificité de la démarche de l'étudiant.

■ Réalisation d'un ensemble de recherches (graphiques, picturales, narratives) expérimentales et transdisciplinaires faisant preuve de questionnements et d'ouverture.

■ Approfondir les notions du choix du support, de l'utilisation de l'espace de ce support, du type d'album (illustratif, narratif, graphique, roman graphique...), de la relation de l'œuvre à l'espace, au contexte si la démarche illustrative est plus portée sur l'exposition : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif.

■ Articuler les pratiques et réalisations pluri et transdisciplinaires dans un ensemble cohérent.

■ Confronter son travail à l'analyse critique et aux pratiques contemporaines et transversales.

■ Savoir mobiliser les connaissances et les compétences acquises, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques pertinents.

■ choix et application sensible des techniques: formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité) ;

■ présentation et mise en espace, dans le cadre de l'album, de la relation texte/image, ou du dispositif narratif dans le cas d'un album sans texte, ou encore (et aussi) du dispositif d'exposition par rapport à l'espace investi ;

■ cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble des recherches ;

■ inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou méta-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles ;

■ qualité et pertinence des travaux réalisés (rapport fond-forme-technique, facture, singularité, etc.).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan (une par semestre).
- Évaluation de fin d'année : jury interne.

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;